SK’E BIKE HAIBIKE #1 - SALOMON

Du 10/04/21 au 11/04/21

Une Mountain Academy On Snow façon Sk’e Bike Haibike comme partenaire vttae pour profiter du plein potentiel du ski de post-saison. En effet cette saison est souvent dotée de belles conditions de neige en altitude mais difficilement exploitables car les remontés mécaniques sont fermées et les distances pour accéder à la neige trop importantes à pieds. L’approche en VTTAE devient l’évidence et le vélo le partenaire parfait, sans oublier le plaisir des chemins à la descente. A vous de trouver votre logement.
Invités : Nous aurons la joie d’avoir la présence de lea Deslandes, ambassadrice Haibike et montagnarde. Nous aurons aussi un mécanicien pour exploiter au mieux les vélos.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Ecrins
- 2 jours
- 4 - 8 personnes (reste places)
-

Tarifs : 240,00 €

Déroulement du séjour

La semaine précédant votre Mountain Academy, contactez le guide en charge du groupe afin de répondre à vos éventuelles interrogations. (Lieu de rendez-vous, équipements, etc.) Niveau technique spécifique demandé : Être automne en HP, en rando et en vélo.

JOUR 1

- Rendez-vous 8h30 sur un lieu en extérieur que l’on vous communiquera quelques jours avant (surement chez Tony).
- Vérification de votre matos et distribution du matos test. 9h30 départ, montée en vttae suivit d’une montée en rando-ski, descente ski horpiste, suivit de la descente en vttae (sur « singles » si les lieux et le niveau du groupe le permettent).
- Tout au long de la journée : Formation sur la nivologie, test DVA, approche des pentes, DVA contest, conduite de groupe, et un peu de technique. Casse croute à midi (PICNIC). Ainsi qu’une inititiation au vttae en condition de skieur.
- Retour au lieu de rdv en fin de journée + Débrief.

JOUR 2

- Départ 8h30 sur un lieu en extérieur que l’on vous communiquera quelques jours avant, même organisation mais dans un lieu diffèrent et mêlé d’exercices et de sensibilisation à : Conduite de Groupe, Urgence DVA, recherche, déplacements montée - descente , contenu de sac, appel de secours, trousse

de secours, retour expérience ... Casse croute à midi PICNIC)..
- 16h 30 débriefing du week end au lieu de rdv.

Ce programme est donné à titre indicatif, le guide est seul juge durant le séjour pour modifier le programme en fonction des conditions météorologiques et de la montagne, de la forme des participants et des acquis techniques.

Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants**, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

Matériel SKI requis :

- Les participants doivent avoir des chaussures débrayables, du matériel de randonnée :
- ski/peaux (possibilité de prêter des skis SALOMON sur demande) .
- Sac à dos avec portage de ski obligatoire, matériel technique personnel, trousse de secours (si vous avez). Casque.
- Du matériel secours : DVA trois antennes / pelle / sonde (Nous pouvons prêter le matériel aux gens qui ne sont pas équipés sur demande).
- Les participants doivent avoir une assurance dédiée à la pratique du ski en dehors des domaines skiables et du vtt.

Matériel VTTEA :

- VTTAE de 500 watt minimum mis à dispo par Haibike pour les deux jours (pour infos cela représente une valeur de 120euros en prix de location)

Avertissements Haute Montagne

La pratique du ski de randonnée est soumise à différents éléments que nous ne pouvons parfois ni anticiper, ni maîtriser ; nous pouvons par conséquent être amenés à modifier le programme de nos séjours pour diverses raisons :

- Si la météorologie et/ou les conditions nivologiques ne permettent pas de réaliser le programme prévu et/ou
- s'il survient un retard dans l'ouverture ou une fermeture anticipée d'une remontée mécanique, dans ces cas nous vous proposerons un programme alternatif parfois le jour même du départ.

Les conditions de la montagne évoluent au cours de l'hiver, nous essayons d'anticiper au mieux afin de prendre les meilleures décisions mais dans tous les cas, notre priorité ira toujours à la sécurité. Le guide de haute montagne qui vous accompagne sera à même d'évaluer la faisabilité des itinéraires prévus et reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des participants.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :
Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :
Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne** diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.
En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.
Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Trouver son propre logement.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8h30

Prix

prix par personne : 240,00 €
Le prix comprend:

– Encadrement montagne par les guides

– Encadrement E-Bike avec un moniteur VTT

– Formation MAOS

– Les honoraires des guides

– Le pret des vélos (Valeur 60 euros/J)

– Le préparateur vélo

Le prix ne comprend pas:

– Les petits déjeuner et les pics-nics

– L'hebergement

– Les boissons et les dépenses personnelles (prévoir des euros).

– Le matériel technique personnel.

– Les assurances annulation, rapatriement

prix par personne : 240,00 €
Le prix comprend:
Le prix ne comprend pas:

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.